

PROTECTION DES ENFANTS : Après la loi, le débat électoral ?

Le projet de loi relatif à la protection des enfants a été adopté le 25 janvier par le Parlement. L'occasion pour la CNAPE de saluer les avancées de ce texte et d'appeler les candidats aux élections présidentielle et législatives à faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité nationale.

Déjà bien étoffé, le corpus législatif et réglementaire encadrant la protection de l'enfance ne nécessitait pas une révision en profondeur. Cependant, diverses mesures d'amélioration des conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement étaient nécessaires, d'autant plus face aux importantes disparités entre les territoires.

La CNAPE salue les apports du Parlement concernant l'insertion des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance ainsi que l'accompagnement des jeunes majeurs. Ces nouvelles dispositions sont essentielles pour qu'ils ne se retrouvent plus sans solution, sans logement, sans formation et sans aide éducative, financière et matérielle une fois devenus majeurs. Leur insertion et leur accompagnement dans le cadre d'un parcours vers l'autonomie doit être une priorité.

La fédération considère toutefois que le dispositif de protection de l'enfance ne pourra être amélioré sans une réelle impulsion nationale et locale, un accompagnement des professionnels et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre. De nombreuses dispositions de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant sont encore peu, ou pas, mises en œuvre. Le groupement d'intérêt public créé par ce texte aura un rôle important à jouer dans l'appropriation des nouvelles mesures. L'implication de l'Etat dans la politique publique de protection de l'enfance mériterait d'être davantage affirmée et clarifiée.

La place que notre société accorde à la protection des enfants doit être au cœur des prochains débats électoraux. Jamais autant qu'aujourd'hui, la CNAPE ressent le besoin de reconsidérer les solidarités, de revaloriser les métiers dits « d'utilité sociale », de décloisonner les politiques publiques afin d'avoir une action cohérente à destination des enfants et des jeunes. C'est un vrai défi que de les faire grandir, d'assurer leur bien-être, de leur donner le goût de la vie en société et la volonté de s'y engager. Ce défi, nous demandons aux candidats de le relever.

CONTACT

**Marie-Charlotte
Lanniée**

Responsable de la
communication

01 45 83 07 00

mc.lanniee@cnape.fr